

il se remit à travailler pour la Société, mais sans s'engager pour un tems limité, ou pour des ouvrages particuliers, s'attendant à être payé pour les ouvrages qu'il feroit, plus ou moins suivant la valeur.

Qu'après l'arrivée au Fort William d'un nommé Bourke et autres, qui y avoient été amenés dans les canots du Nord-Ouest, après avoir échappé au massacre de la Rivière Rouge, le dit Bourke l'invita à aller voir avec lui un nommé Chatelain, commis au service du Comte de Selkirk, qui étoit campé sur une petite île, peu éloignée du Fort William.

Qu'il alla en conséquence avec le dit Bourke voir Chatelain qui le pria de lui vendre quelques peaux d'original pour faire des souliers dont ses hommes avoient, disoit-il, grand besoin. Que ce déposant avoit trois peaux d'original qui lui appartenoient en propre, et qu'ils promit de vendre au dit Chatelain. Que cette circonstance vint ensuite à la connoissance de l'honorable William M'Gillivray, qui envoya un homme pour arrêter ce déposant. Que ce déposant dit à cet homme qu'il n'étoit pas nécessaire de le prendre, et qu'il iroit volontairement trouver le dit William M'Gillivray, ce qu'il fit en effet. Que lorsqu'il fut en la présence du dit William M'Gillivray, ce dernier dit au déposant qu'il avoit agi d'une manière perfide en vendant des peaux à son ennemi, (l'ennemi de Mr. M'Gillivray.) Que le déposant répliqua qu'il ne savoit pas avec les ennemis de qui il avoit fait marché ; mais qu'ils avoient besoin de peaux, et que ce déposant avoit droit de vendre sa propriété, et qu'il livreroit les peaux qu'il avoit promises. Que le dit M'Gillivray menaça alors ce déposant de le faire mettre en prison, s'il avoit encore quelque liaison avec Chatelain. Qu'il prit ensuite les trois peaux, et les livra au dit Chatelain, à une petite distance du Fort William. Que cette circonstance vint aussi à la connoissance du dit William M'Gillivray, et le lendemain au matin de la livraison des peaux, tandis que ce déposant étoit encore au lit, il eut ordre de se lever, et d'aller trouver le Dr. M'Laughlin, un des associés de la Compagnie du Nord-Ouest. Quand il fut venu devant le Dr. M'Laughlin, le Docteur lui dit : " S**** coquin, comment ôsez vous vendre quelque chose à nos ennemis ? je vous ferois pendre pour un copper." Le déposant lui répliqua : " vous ne pouvez pas me faire pendre pour celà, celà ne se fait pas si aisément." Que le Docteur qui a une grande force de corps, mit aussitôt ses mains sur les épaules du déposant, l'abattit sur le plancher, et lui donna plusieurs coups violents. Qu'après celà il fit conduire le déposant dans un petit bâtiment carré, fait de pièces de bois mal équarries, sans aucune ouverture et où il y avoit une quantité d'excréments humains. Qu'après avoir été quelque tems dans cette espèce de prison, la puanteur du lieu, et les coups qu'il

avoit re
plus lo
specteu
gages
Que le
pas mi
an ni e
s'enga
Que ce
engago
pour u
tenu p
yant q
rétabli
gner e
Comp
son en
sollici
à la C
de pre
pensoi
vers la

Que
Comte
Que le
de war
Selkirk
l'arrêta
ner à l
saut vi
miner
Que d
des m
qu'on
gasins
gés, a
foin, l
fit au
même
kirk d
les ge
vis du
dépos
du No
les m
et de
déclar